



# **ACTION ! COUPÉ ! QUAND ET POURQUOI TAILLER**

---

La taille au jardin

Fiche conseil | [environnement](#)

[caue37.fr](#)

**Vous ne savez pas quand, pourquoi et que tailler ? Vous vous demandez s'il faut vraiment tailler ? Vous voulez comprendre le «pourquoi» de la taille ?** La taille ou l'élagage des végétaux est un art et chaque saison est le temps de l'action, mais pas pour tous ! Fort heureusement, la taille qui peut être source de réticences au début, est généralement plutôt simple à condition de connaître les bons gestes.

## La taille dans le détail

**Action, il est temps pour la taille**, la fiche qui détaille tout ce que vous avez besoin de savoir pour couper juste et à temps mais aussi **quand il ne faut surtout rien faire !** Voyons donc quelles sont les bonnes habitudes à adopter !



## Halte au sécateur !

Commençons par dire **qu'il n'est pas impératif de tailler les végétaux**. La taille peut être source de divers intérêts pour les végétaux, mais ne doit être pratiquée que si **c'est réellement nécessaire**. D'abord, elle permet de **contrôler l'espace pris par les végétaux**, ce qui peut s'avérer indispensable pour les jardins de taille modeste. Ensuite la taille joue un rôle important dans **l'équilibre de la ramure**. La taille régulière va engendrer une augmentation de la ramification, et donc l'apparition de nouvelles branches, une floraison et une fructification possiblement plus importantes selon la forme de l'arbre ou arbuste.

## Une question de saison

### La saison de la taille dépend de :

- **La saison de repos** de la plante qui est souvent liée à son **origine géographique (climat tempéré, méditerranéen ou subtropical)**
- **La période de production** si la plante **produit des fleurs ou des fruits** dont on souhaite profiter.
- **Sa saison de croissance** (estivale/hivernale)

### Tailler à la pousse de juin

- Les **arbres et arbustes caducs** de climat tempéré se taillent une fois **en juin** pour limiter la pousse et une **seconde fois en fin d'été** si nécessaire ou **après la fructification pour les fruitiers**. Il existe quelques exceptions comme les rosiers (janvier pour les lianes, et jusqu'à mars pour les arbustifs)
- Les **végétaux de climat méditerranéen** se taillent **en fin d'été** (lavandes, laurier rose) et/ou en fin de printemps si leur floraison est terminée.
- Les **végétaux subtropicaux** se taillent en fin d'automne **avant les grosses gelées pour les rabattre à la souche** et les protéger du gel ou en **début de printemps** ou courant d'été/fin d'été pour **contenir le volume** selon la floraison.

## Récolter puis tailler pour ne pas se tromper

Une règle d'or :  
**récolter, puis tailler immédiatement après.**

Les bourgeons des arbres fruitiers caducs de climat tempéré subissent un phénomène appelé **vernalisation** durant la période fraîche entre **la fin d'été et le début d'hiver**. Ce phénomène hormonal entraîne la **formation des boutons floraux**. **Toute taille durant cette période leur serait fatale** et il n'y aurait pas de nouvelle production de boutons floraux.

Il convient donc de **tailler avant le début de l'automne** ou de tailler en sachant les reconnaître si l'on taille durant la fin de l'hiver. **Ces bourgeons** sont plus ronds et renflés et souvent disposés en début ou en milieu de rameau, mais jamais en tête.

Certains **arbres fruitiers se passent de la taille** pour bien fructifier :

- les amandiers (n'aiment pas la taille)
- les pêchers (vie courte, se passent de taille une fois formés)
- les cerisiers et abricotiers pour lesquels la taille est juste utilisée afin de limiter la hauteur de l'arbre et la fructification

Cette règle vaut **pour tous les fruitiers caducs de climat tempéré**. Les exceptions à cette règle sont les vignes qui sont taillées en cour d'hiver, ainsi que les kiwi (actinidias).

## Le recépage

est l'action de **couper à la base un arbre ou arbuste** afin de l'amener à se ramifier et à repousser de la souche et d'ainsi densifier sa ramure ou de repartir de zéro. Cette action est impossible avec les végétaux méditerranéens à durée de vie courte type cistes, lavandes, céanothes ou romarins et avec les conifères sauf les ifs.



**L'élagage** est l'action de **couper des branches de sections plus ou moins grosses d'un arbre** afin de **tailler les rameaux morts** ou d'**alléger/aérer** tout simplement **la ramure**, ou d'en limiter l'encombrement.

La taille n'est pas une action de rajeunissement sur un arbre, mais seulement pour les arbustes dit «basitones», qui émettent des pousses plus vigoureuses de la base.

**Le pincement** est l'action de **couper une pousse encore tendre avec les ongles** afin de **freiner la croissance** notamment lors la pousse de juin, de **favoriser sa ramification** au point de pincement et de **limiter l'encombrement** d'un arbuste de façon douce et anticipée sans que cela impacte son aspect. Ainsi le végétal se ramifie et continue sa croissance de façon quasi normale.

## Schéma taille des fruitiers

### Bois de l'année

bourgeons actifs dont le type est déterminé selon la position sur le rameaux et les hormones reçues durant l'hiver.

**Bourgeon apical**, forme plus grosse et ronde

**Bourgeons, futur rameaux à bois** en bout de branches (souvent les trois derniers des bouts de branches)

**Bourgeons à fleurs**, souvent en milieu de tige, recevant un peu moins de sève et d'hormones, souvent plus ronds

**Oeil dormant**, pouvant devenir à fleurs si une taille intervient

Lambourde

### Bois de l'année d'avant

Lambourde

**Bois ancien**  
**Bourgeons dormants** qui deviendront des bourgeons à bois si l'on taille au-dessus

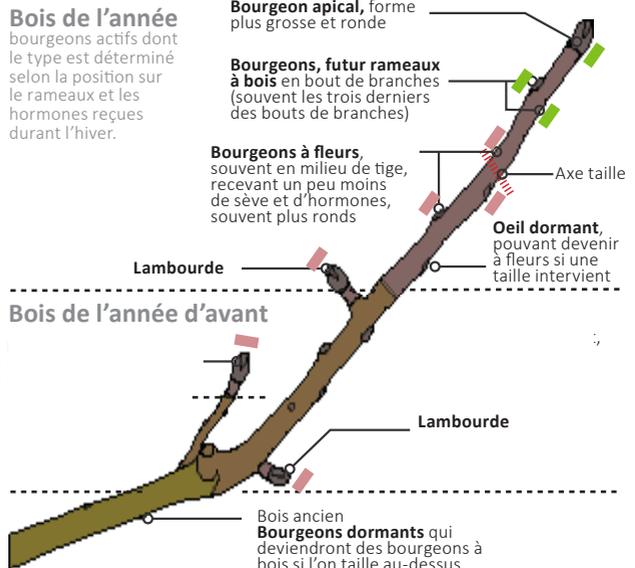
Bois de l'année

Bois de l'année d'avant

Bois année N+2

Bourgeons à bois sans taille

Boutons à fleurs sans taille



## A chaque plante, son calendrier

Une règle générale : le meilleur moyen, pour éviter d'avoir à tailler, reste de choisir des végétaux adaptés à votre espace et de les laisser monter en hauteur lorsqu'ils prennent trop de largeur.

- **Janvier** : charmillles, rosiers lianes (sauf banksiae) et taille longue rosiers, althéa (janv.-mars), actinidia (kiwi).
- **Février** : arbre à perruques, cotoneaster, renouée, symphorine, abutilons, cassias, passiflore, solanum, sauges.
- **Mars** : buddléya, caryoptéris, chèvrefeuille, chimonanthe, clématite d'été, potentille, spirée d'été, lagerstroemia, abutilon, hibiscus des marais, plantes aquatiques (thalia, cyperus...), passiflores, abelia, cornus autre que cornus kousa.
- **Avril** : forsythia, groseillier à fleurs, hamamélis, loropétalum, viornes à floraisons hivernales, mimosas d'hiver.
- **Mai** : coronilles, cognassier du japon, prunus, spirée de printemps, tamaris de printemps, jasmins d'hiver.
- **Juin** : lilas, glycine (juin-fév. en laissant 5 noeuds), céanothe, genêt, arbre de Judée, azalée, bruyère d'hiver, corète du Japon, exochorda, rhododendron, viornes diverses, weigelia, camélia, pivoine arbustive, photinia, berberis, choisya, cestrum.
- **Juillet** : deutzia, seringat, ciste, sauges officinales, lavandes papillons, arbousiers, pittosporums
- **Août** : groseillier à fruits, clématite de printemps et tous les arbres fruitiers ayant déjà donné (août à octobre)
- **Septembre** : hortensia et autres hydrangeas, laurier palme, laurier rose, troènes.
- **Octobre** : tous les végétaux méditerranéens (lavandes, sauges, cistes, tecrium) sauf arbousiers et oliviers
- **Novembre** : pommiers et poiriers (nov.-déc.), aucuba, fuchsia (si gel), haie champêtre (nov. à fév.), tamaris d'été, grenadiers.
- **Décembre** : campsis sp (déc. à mars), vignes (déc. à fév.), oliviers, figuiers et tailles à la souche des plantes gélives.



## Le palissage est

l'action de **contraindre et de conduire une liane ou un arbre fruitier sur un mur ou une pergola** par exemple à l'aide d'un support type treillage ou fil tendu le long d'un mur.

Le palissage pour les arbres fruitiers est possible pour les figuiers sans formation préalable tant leur bois est souple. Il est utile pour les arbres fruitiers à floraison gélive, type abricotiers ou pêchés, d'être formés en palmette en pépinière.

Il est également souvent utilisé pour les vignes le long des maisons ou encore les rosiers grimpants qui font l'objet de tailles annuelles et d'un support de palissage .

CRÉDITS : sauf mention contraire, toutes les photos et illustrations du présent document © CAUE 37 (publication juillet 2020)

## ADRESSES UTILES

### Votre mairie

Renseignez vous sur les règles d'urbanisme notamment sur les distances de plantation par rapport à la limite riveraine et les espèces éventuellement préconisées.

### Information complémentaire

Informations sur les techniques de tailles des arbres fruitiers : **Le jardins des Merlettes**

Informations sur le palissage et la taille des rosiers : **Les jardins de Malorie**

### CAUE 37

Le CAUE 37 vous conseille pour votre projet. **Prenez rendez-vous !**

**34 place de la Préfecture \_ 37000 TOURS**

**02 47 31 13 40 \_ caue37@caue37.fr \_ www.caue37.fr**

37

Indre-et-Loire  
**caue**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement